

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MÉKINAC

20 mars 2024

Lors de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac tenue le mercredi vingtième jour du mois de mars deux mille vingt-quatre (20-03-2024) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif de la MRC de Mékinac, étaient présents, les maires suivants :

- Monsieur Bernard Thompson, préfet et maire d'Hérouxville
- Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables;
- Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe;
- Monsieur Eric Blouin, maire de Sainte-Thècle ;
- Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles;
- Madame Rita Dufresne, mairesse de Saint-Roch-de-Mékinac;
- Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives;
- Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin;
- Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite;
- Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban;

Formant ainsi quorum sous la présidence de Monsieur Bernard Thompson, préfet et madame Nathalie Groleau, greffière-trésorière, est aussi présente.

1. Ouverture de la séance

Le préfet, monsieur Bernard Thompson, déclare l'ouverture de la séance à 19 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Re 24-03-47

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté, avec les points suivants, et de laisser le varia ouvert :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2024;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Correspondance;
6. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 4 – Soutien à la Vitalisation :
 - i. Approbation des recommandations du Comité de vitalisation;
7. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
8. Demande de maintien du programme de Soutien aux travailleurs autonomes;
9. Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services d'ingénierie dans le cadre du projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC;

10. Étude de faisabilité et test de sol pour le projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC;
11. Plan d'implantation d'un arpenteur pour le projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC;
12. Adhésion au Comité territorial de développement social de Mékinac;
13. Achat d'une carte corporative au Club de golf le Saint-Rémi;
14. Autorisation de signer un contrat de service avec la Fédération québécoise des municipalités;
15. Autorisation de signer une offre de service avec la Firme Catapulte;
16. Autorisation de signer une offre de service avec La Brouette;
17. Acceptation de la proposition d'Absolu pour la conception d'une brochure pour Tourisme Mékinac;
18. Avis de conformité du règlement numéro 2004-01 modifiant le règlement de démolition de Trois-Rives;
19. Remerciement au Bulletin Mékinac/Des Chenaux;
20. Varia :
 - a) Adoption du deuxième projet de règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac;
 - b) Nomination d'un comité Transport;
 - c) Nomination d'un comité de négociation pour la convention collective;
21. Questions de l'assemblée;
22. Levée de l'assemblée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 février 2024

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal du 21 février 2024 a été transmise électroniquement à chaque membre du conseil, la greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Re 24-03-48

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 février 2024.

4. Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation

Deux (2) listes de comptes à payer ont été présentées au Conseil des maires.

1^{re} liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Rémunération des employés (es) (4 semaines)

121 818.33

Déplacement des employés (es)

2 364.38

Fournisseurs de biens et services

| | |
|--|------------|
| Telus Québec | 165.32 |
| Telus Mobilité | 150.53 |
| Télécommunications Xittel | 658.19 |
| Servitech | 14 573.24 |
| Energycycle | 123 980.79 |
| Direction de la Gestion de l'information foncière | 180.00 |
| Brûlerie Mékinoise | 268.20 |
| Microgest Informatique | 346.35 |
| Addénergie | 454.15 |
| Daniel Durocher Inc. | 105.78 |
| Les Entreprises André Baker | 1 839.60 |
| Régie incendies Vallée-St-Maurice | 3 295.80 |
| Régie des Incendies Centre-Mékinac | 8 239.50 |
| RL Distributeur | 221.04 |
| Baux de villégiature - Remb trop versé dépenses 2023 | 11 973.26 |
| Ass des aménagistes du Québec | 1 198.04 |

Total fournisseurs : 167 649.79

Service développement économique

| | |
|---------|--------|
| Equifax | 191.43 |
|---------|--------|

Total SDE : 191.43

FLI/FLS

| | |
|---|-----------|
| Notaire Katherine Lebrun - Lafrance & Trudel FLI | 42 500.00 |
| Notaire Katherine Lebrun - Lafrance & Trudel FLS | 42 500.00 |
| Notaire Katherine Lebrun - Lafrance & Trudel FLI Relève | 25 000.00 |

Total FLI/FLS : 110 000.00

Promotion touristique

| | |
|------------------------------|----------|
| Tourisme Mauricie | 8 203.47 |
| Microgest Informatique | 19.49 |
| Eko production d'images Inc. | 2 871.51 |

Total tourisme : 11 094.47

Espace Mékinac

| | |
|-------------------------------|--------|
| Érablière Parcelles de Soleil | 307.75 |
|-------------------------------|--------|

Total Espace Mékinac : 307.75

Fonds région ruralité volet 2

| | |
|--|-----------|
| Notaire Katherine Lebrun - Lafrance & Trudel | 20 000.00 |
|--|-----------|

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Municipalité de Lac-aux-Sables | 30 000.00 |
|--------------------------------|-----------|

| | |
|-----------------------------|----------|
| Municipalité de Hérouxville | 4 678.00 |
|-----------------------------|----------|

Total FRR2 : 54 678.00

Fonds région ruralité volet 4

| | |
|---------------|----------|
| Zélia Galerie | 1 585.00 |
|---------------|----------|

Total FRR4 : 1 585.00

Baux de villégiature

| | |
|------|--------|
| SAAQ | 346.56 |
|------|--------|

| | |
|---|------------|
| MRC de Mékinac - dépenses mensuelles 2024 | 240 000.00 |
|---|------------|

| | |
|--------------------------------|-----------|
| TNO de la MRC de Mékinac - PAV | 52 600.00 |
|--------------------------------|-----------|

| | |
|--------------------------|----------|
| Michel Moreau carrossier | 5 500.00 |
|--------------------------|----------|

| | |
|--------------|--------|
| DV Auto Inc. | 286.91 |
|--------------|--------|

Total Baux : 298 733.47

Cour municipale

| | |
|-----------|-------|
| Purolator | 83.44 |
|-----------|-------|

| | |
|-----------------------------|--------|
| Gauthier Monpetit huissiers | 232.82 |
|-----------------------------|--------|

Total Cour municipale : 316.26

Grand total : 768 738.88

TNO Mékinac

| | |
|--------------------------|-----------|
| MRC Mékinac salaire 2023 | 81 950.47 |
|--------------------------|-----------|

| | |
|---------|--------|
| RIVST-M | 529.93 |
|---------|--------|

| | |
|--------------------------------------|--------|
| Municipalité de St-Michel-des-Saints | 405.62 |
|--------------------------------------|--------|

Total TNO : 82 886.02

2^e liste

M.R.C. DE MÉKINAC

Déplacements des maires (inclus internet - 40 \$ / mois) 1 268.40

Rémunération des maires 10 423.73

Fournisseurs de biens et services

| | |
|---|------------|
| Syndicat régional des employés municipaux | 2 281.12 |
| Microgest Informatique | 478.25 |
| Energycycle | 199 895.83 |
| RREMQ | 23 986.73 |
| Carra | 139.18 |
| Distribut'eau Plus | 112.00 |
| Petite caisse | 846.65 |
| ADGMRCQ | 1 874.10 |
| FQM | 11 838.51 |
| Hydro-Québec | 2 087.77 |
| Xerox | 220.91 |
| VISA | |
| Informatique | 745.61 |
| Projet tours à jardin | 648.19 |
| Plan de comm | 166.71 |
| Déplacements | 411.33 |
| Espace Mékinac | 275.91 |
| Registre foncier | 6.00 |
| FRR3 | 156.94 |
| Pièces et accessoires | 35.60 |
| Compensation collecte sélective | |
| Municipalité de St-Adelphe | 18 606.00 |
| Municipalité de Grandes-Piles | 8 863.00 |
| Municipalité de Hérouxville | 25 688.00 |
| Municipalité de Lac-aux-Sables | 26 147.00 |
| Municipalité de St-Roch-de-Mékinac | 5 838.00 |
| Municipalité de St-Séverin | 15 849.00 |
| Municipalité de Ste-Thècle | 47 701.00 |
| Municipalité de Trois-Rives | 7 599.00 |
| Ville de St-Tite | 71 590.00 |

Total Fournisseurs de biens et services: 474 088.34

FLI/FLS

| | |
|-----------------------------|----------|
| 9321-8634 Québec Inc. - FLI | 9 276.50 |
| 9321-8634 Québec Inc. - FLS | 9 276.50 |
| Zélia Galerie | 551.88 |

Total FLI/FLS: 19 104.88

Accueil et nouveaux arrivants

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Municipalité de Lac-aux-Sables | 27 947.00 |
|--------------------------------|-----------|

Total Accueil : 27 947.00

Loisirs et culture

| | |
|-------------------------------------|--------|
| Domaine Tavibois | 75.15 |
| Service des loisirs de Mékinac | 500.00 |
| Éditions communautaires des Chenaux | 402.42 |
| Festi-volant Grandes-Piles | 409.09 |
| Escouade Indépendanse | 172.46 |

Total loisirs-culture : 1 559.12

Fonds Région Ruralité 2

| | |
|----------------------------------|-----------|
| 9321-8634 Québec Inc. | 10 000.00 |
| Centre des loisirs de St-Adelphe | 1 000.00 |
| IDÉ Trois-Rivières | 11 000.00 |
| Culture Mauricie | 5 000.00 |

Total FRR2 : 27 000.00

Fonds Région Ruralité 3

| | |
|-----------|-----------|
| Absolu | 40 333.23 |
| Studios-R | 8 508.15 |

Total FRR3 : 48 841.38

Fonds Région Ruralité 4

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Lignée RR2 | 267.32 |
| CTAM | 91.24 |
| Municipalité de Ste-Thècle | 49 015.00 |
| Maison des familles de Mékinac | 47 724.00 |

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Centre d'action bénévole Mékinac | 12 670.00 |
| Centre de loisirs ST-Adelphe | 13 625.00 |
| Café aux cinq sœurs | 71.26 |

Total FRR4 : 123 463.82

Espace Mékinac

| | |
|--------------|----------|
| Hydro-Québec | 1 096.31 |
|--------------|----------|

Total EM : 1 096.31

Service de développement économique

| | |
|-------------------------|-----------|
| Bulbi-serres | 1 038.72 |
| Carrefour Normandie | 10 167.28 |
| Ferme des 7 générations | 609.50 |
| 9476-9841 Québec Inc. | 51.75 |
| Érablière du Nord | 1 620.00 |

Total SDE : 13 487.25

Cour municipale

| | |
|-----------------------|----------|
| Lambert Therrien | 287.44 |
| SAAQ | 168.17 |
| Étude Coulombe Dubé | 224.38 |
| Ministre des Finances | 8 020.00 |
| Purolator | 55.59 |

Total Cour : 8 755.58

Baux de Villégiature

| | |
|-------------------------|--------|
| Harnois | 61.20 |
| Remb client bail 400897 | 200.00 |

Total Baux : 261.20

Grand total : 757 297.01

Parc Industriel Régional

| | |
|-----------------------|----------|
| Hydro-Québec | 15.33 |
| Les Services EXP Inc. | 4 392.96 |

Total PIR : 4 408.29

Je, soussignée, Nathalie Groleau, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses ci-jointes projetées par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Mékinac en date du 20 mars 2024.

Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

Re 24-03-49

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le paiement des comptes figurant sur les listes du 20 mars 2024 totalisant 1 526 270.91 \$ pour la MRC, 4 408.29 \$ pour le parc industriel régional et de 82 886.02 \$ pour les TNO.

5. Correspondance

La greffière-trésorière fait la lecture de la correspondance suivante :

- Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications nous informe que la contribution financière dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat, s'établira à 25 500 pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024;
- Nathalie Huot de la Direction générale rétablissement du ministère de la Sécurité publique a analysé les besoins de formation pour 2024-2025 dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières. Une somme totale de 29 874 \$ est réservé pour une formation Pompier 1;
- Accusé réception de la reddition de compte 2022-2023 pour le projet *Mékinac Récolte et Frigos communautaires*, nous félicite pour la qualité du travail fait jusqu'à présent et accueille favorablement de concéder l'enveloppe budgétaire des sommes transitoires à Cultive le partage qui assurera la coordination de Mékinac Récolte pour 2024;
- Confirmation de la participation de la table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de la Mauricie, d'une somme maximale de 14 000 \$, au projet Tours à jardin;
- Réponse de Santé Canada à la suite de notre résolution concernant la production de cannabis à des fins médicinales;
- Résolution 2024-02-056 de la MRC de l'Érable concernant une demande de renflouement du FRR-Volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale;
- Résolution CMRC-2024-02-14-046 de la MRC Avignon concernant une demande à la ministre du MAMH des nouveaux fonds – Volet 4 Coopération municipale;
- Me Myriam Trudel directrice Performance énergétique et décarbonation à la FQM répond à Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite sur les inquiétudes invoquées lors d'une rencontre de leur conseil en ce qui a trait leur accompagnement;
- Erika Desjardins-Dufresne directrice générale de la fiscalité et de la transition climatique au MAMH nous transmet la convention signée concernant une aide financière provenant du Fonds d'électrification et de changements climatiques pour la réalisation du plan climat nous informe que le versement se fera d'ici le 31 mars 2024;

Demande de renflouement du FRR-Volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale

CONSIDÉRANT les résolutions 2024-02-056 de la MRC de l'éérable et CMRC-2024-02-14-046 de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT que le Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a pour objectif d'encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens;

CONSIDÉRANT que de nombreuses municipalités et MRC ont déposé ou ont prévu déposer des demandes d'aide financière à ce programme afin d'améliorer les services aux citoyens et respecter leurs obligations;

CONSIDÉRANT les avis de refus ou d'information reçus du MAMH à l'effet qu'il n'y a plus de fonds pour le financement de nouvelles initiatives, et ce, jusqu'en mars 2025;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac s'est vu refuser un projet important pour son territoire;

CONSIDÉRANT que l'absence de financement met en péril ces projets pour lesquels la les municipalités de la MRC prévoient bénéficier;

Re 24-03-50

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de demander à la ministre des Affaires municipales de renflouer le Fonds régions et ruralité - Volet 4 pour le soutien à la coopération intermunicipale, afin d'assurer un soutien adéquat pour les divers projets déposés et à venir d'ici le 31 mars 2025;

- Résolution 86-0224 de la MRC Brome-Missisquoi concernant le sifflement des trains;

Enjeux de sifflements des trains – Appui MRC Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT la résolution 86-0224 de la MRC Brome-Missisquoi concernant le sifflement des trains;

CONSIDÉRANT que les convois ferroviaires de marchandises qui traversent les passages à niveau font sonner leur sifflet plusieurs fois;

CONSIDÉRANT que le sifflement de train perturbe de manière significative la quiétude des citoyens, notamment par la pollution sonore;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement d'exploitation ferroviaire du Canada, toute municipalité peut demander l'interdiction du sifflet à un ou des passages à niveau;

Re 24-03-51

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- d'appuyer la demande de la MRC Brome-Missisquoi;
- De demander aux gouvernements du Québec et du Canada de se concerter afin d'autoriser les municipalités qui en font la demande de permettre l'arrêt du sifflement des trains au sein de leur territoire, et ce, sans exiger des aménagements excessifs et coûteux;

- D'acheminer une copie de la présente résolution aux ministres et députées de Mékinac, mesdames Sonia LeBel et Marie-Louise Tardif. D'acheminer également une copie de la présente résolution au ministre des Transports du Canada et lieutenant du Québec, monsieur Pablo Rodriguez.
- Résolution 2024-03-077 de la municipalité de Val-Alain concernant le retrait de places subventionnées en garderie pour le CPE Allée d'étoiles;

Appui à la municipalité de Val-Alain – Retrait places subventionnées en garderie pour le CPE allée d'étoiles

CONSIDÉRANT la résolution 2024-03-077 de la municipalité de Val-Alain;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Alain a créé un organisme à but non lucratif, le Centre de la petite enfance Allée d'étoiles afin de réaliser une demande de places au ministère de la Famille et cette demande s'est effectuée de concert avec le CPE L'Envol, porteur du projet;

CONSIDÉRANT QUE 29 places ont été confirmées par le ministère de la Famille en août 2021;

CONSIDÉRANT qu'en 2022, le CPE Allée d'étoiles a fusionné avec le CPE L'Envol afin de faciliter la progression du dossier et que depuis ce temps, s'en est suivi d'échanges de courriels, de rencontres, de visualisation de plans et de mises à pied du chargé de projet ainsi que de l'architecte, par la directrice générale du CPE L'Envol, madame Lyne Samson;

CONSIDÉRANT QUE le 25 janvier 2024, le CPE L'Envol faisait parvenir par courriel à la Municipalité de Val-Alain les plans préliminaires du futur CPE en mentionnant qu'une rencontre virtuelle sera planifiée le 6 mars prochain;

CONSIDÉRANT QUE le 13 février 2024, la Municipalité de Val-Alain apprenait de la directrice générale du CPE L'Envol que le projet du CPE Allée d'étoiles risquait d'être abandonné;

CONSIDÉRANT QUE le 16 février 2024, le maire de Val-Alain rencontrait la députée de Lotbinière-Frontenac afin d'obtenir des explications et que cette dernière lui a annoncé l'orientation soudaine du ministère de la Famille de retirer les places obtenues en 2021 en raison d'un dépassement de coût de l'ordre de plus de 800 000\$;

CONSIDÉRANT QUE sur les 29 places accordées à Val-Alain, 13 demeureront toujours dans la MRC de Lotbinière et que 16 places retourneront directement au ministère de la Famille;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Alain a tenu une conférence presse, le 19 février 2024, dénonçant la décision du ministère de la Famille et voulant obtenir la ventilation des dépassements de coût. Cet événement a réuni près d'une centaine de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Alain a accordé des entrevues auprès de divers médias écrits et radiophoniques afin de faire bouger les choses;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Alain a fait parvenir une lettre à la directrice générale du CPE L'Envol et la ministre de la Famille, madame Suzanne Roy, le 20 février 2024 afin d'obtenir des réponses précises et claires sur l'abandon du projet de la Municipalité de Val-Alain;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a eu jusqu'à maintenant aucun retour de ces deux intervenantes;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant, monsieur Matthieu Giroux, s'est entretenu avec la députée de Lotbinière-Frontenac, madame Isabelle Lecours, sans toutefois permettre de fixer une rencontre avec le ministère de la Famille;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a eu aucune discussion avec la Municipalité de Val-Alain afin de trouver une solution alternative à une construction neuve;

CONSIDÉRANT QUE la ministre de la Famille a pourtant annoncé le 15 février 2024 le développement de 1 997 nouvelles places subventionnées en services de garde éducatifs;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles places sont considérées comme étant stagnantes dans le développement de certains projets de CPE et qu'elles ont été reprises au détriment des milieux qui sont souvent dévitalisés;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-Alain désire toujours obtenir des réponses dans son dossier et considère que cette situation touche assurément d'autres communautés;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Mékinac est également d'avis que l'abandon d'un tel projet représente des enjeux économiques et sociaux pour les municipalités et les villes du Québec.

Re 24-03-52

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires appuie les démarches de la Municipalité de Val-Alain en demandant au gouvernement provincial de respecter son engagement.

Dépôt de la correspondance

Re 24-03-53

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser le dépôt de la correspondance.

6. Fonds Région Ruralité (FRR) :

a) Volet 4 - Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale :

i. Approbation des recommandations du Comité de vitalisation

CONSIDÉRANT les recommandations du comité vitalisation du FRR – Volet 4, relatives aux investissements dans le cadre de l'entente concernant le Fonds Régions et Ruralité, volet 4 - soutien à la vitalisation (FRR - volet 4) et suivant les règles de fonctionnement du comité établies;

CONSIDÉRANT que la demande ne respecte pas les critères d'admissibilité;

Re 24-03-54

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de refuser la demande pour le projet suivant :

Construction d'un nouveau pont sur la rivière des Envies pour améliorer la pérennité du réseau de sentiers de motoneige **FRRV4-24-04**

Club de Motos neige de la Mauricie

7. Comité d'investissement commun (CIC) : approbation des recommandations

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'investissement commun, lors de la réunion du 18 mars 2024, relativement aux investissements dans les entreprises de Mékinac dans le cadre de la politique d'investissement FLI/FLS et de la politique FRR – Volet 2 entreprises privées;

CONSIDÉRANT que les fonds d'investissement sont disponibles pour les affectations proposées;

Re 24-03-55

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'entériner les décisions du CIC pour les dossiers suivants :

Coop Rivière Mattawin

FRR : 10 000 \$

FLI : 6 375

FLS : 6 375 \$

FLI Relève : 12 750 \$

9190-1926 Québec inc. (Construction Paul Béland)

FRR : 20 000 \$

FLI : 21 250 \$

FLS : 42 500 \$

FLI Relève: 21 250 \$

8. Demande de maintien du programme de Soutien aux travailleurs autonomes

CONSIDÉRANT que Services Québec annonçait récemment de suspendre le Programme de Soutien aux travailleurs autonomes (STA);

CONSIDÉRANT que Services Québec a considérablement resserré les critères d'admissibilité au Programme ce qui a rendu l'accès à ce dernier plus difficile;

CONSIDÉRANT que ce programme a grandement contribué au développement et la croissance de petites entreprises sur notre territoire;

CONSIDÉRANT qu'aujourd'hui nous comptons de nombreuses entreprises prospères qui ont vu le jour grâce à ce programme, contribuant ainsi à la vitalité économique de notre communauté;

CONSIDÉRANT que les travailleurs autonomes et les petites entreprises jouent un rôle essentiel dans la diversification de notre économie et dans la création d'emplois;

Re 24-03-56

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires :

- de demander à Services Québec de maintenir le programme de Soutien aux travailleurs autonomes (STA);
- de demander à Services Québec d'assouplir les règles d'admissibilité au programme afin de soutenir davantage de futurs promoteurs;

- de transmettre une copie de la présente résolution à madame Sonia LeBel, députée de Champlain, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, à madame Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette, à monsieur Jean Boulet, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'ensemble des MRC du Québec pour appui.

9. Autorisation de procéder à un appel d'offres pour les services d'ingénierie dans le cadre du projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac a un projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC;

CONSIDÉRANT que pour ces travaux, la MRC doit retenir les services d'ingénierie dans plusieurs domaines dont la structure, la mécanique, l'électrique et le civil;

Re 24-03-57

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser madame Nathalie Groleau, directrice générale de procéder à un appel d'offres afin d'embaucher une firme d'ingénierie qui pourra effectuer les services liés au projet d'agrandissement.

10. Étude de faisabilité et test de sol pour le projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réaliser une étude de faisabilité des travaux prévus ainsi qu'une étude géotechnique afin de confirmer la capacité des sols;

Re 24-03-58

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser madame Nathalie Groleau, directrice générale à embaucher une firme afin de procéder à une étude de faisabilité et test de sol pour ce projet d'agrandissement.

11. Plan d'implantation d'un arpenteur pour le projet d'agrandissement de l'édifice administratif de la MRC

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'obtenir d'un arpenteur un plan d'implantation ainsi que les niveaux topographiques du terrain;

Re 24-03-59

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de confier à un arpenteur-géomètre la réalisation d'un plan d'implantation ainsi que les niveaux topographiques pour ce projet.

12. Adhésion au Comité territorial de développement social de Mékinac

CONSIDÉRANT le comité territorial et de de développement social de Mékinac;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adhérer audit comité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un délégué et un délégué substitut pour la MRC de Mékinac;

Re 24-03-60

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer Julie Robillard à titre de délégué et de nommer Alexis Rheault délégué substitut au comité territorial et de développement social de Mékinac.

13. Achat d'une carte corporative au Club de golf le Saint-Rémi

CONSIDÉRANT l'offre d'achat d'une carte corporative 2024 par le Club de golf Le St-Rémi de Lac-aux-Sables;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir cet OBNL qui offre un service unique sur le territoire de Mékinac;

Re 24-03-61

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser l'achat d'une carte corporative pour l'année 2024 du Club de golf Le St-Rémi, au coût total de 1839.60 \$, incluant les taxes.

14. Autorisation de signer un contrat de service avec la Fédération québécoise des municipalités

CONSIDÉRANT l'offre de service de la FQM destinée à soutenir les municipalités et les MRC dans le développement de projets de production d'énergie à partir d'une source renouvelable;

Re 24-03-62

Monsieur Gérard Vandal, maire de Saint-Séverin propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser monsieur Bernard Thompson à signer le contrat de service avec la FQM destiné à soutenir les municipalités et les MRC dans le développement de projets de production d'énergie à partir d'une source renouvelable. Les sommes relatives à cette entente seront payées à même le Fonds région ruralité (FRR) – Volet 2.

15. Autorisation de signer une offre de service avec la Firme Catapulte

CONSIDÉRANT les enjeux en matière de communications que vit actuellement la MRC;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Catapulte;

Re 24-03-63

Monsieur Paul Labranche, maire de Saint-Adelphe propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de signer l'offre de service transmise par Catapulte au coût de 9 500 \$ par mois excluant les taxes et ce de mars à juin et d'autoriser Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document afférent à cette offre. Les sommes relatives à cette entente seront payées à même le Fonds région ruralité (FRR) – Volet 2.

16. Autorisation de signer une offre de service avec La Brouette

CONSIDÉRANT que la MRC Mékinac a besoin de se doter de services pour l'accompagner dans la démarche d'implantation des tours à jardin sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu une aide financière de 14 000 \$ de la TIRSHV à cet effet;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu une offre de service de 9 470 \$, taxes exclues, de La Brouette;

CONSIDÉRANT que La Brouette accompagnera la MRC pour l'animation d'ateliers de formation, l'animation du groupe Facebook, l'entretien des tours, le suivi avec les organismes et la conception de matériel pédagogique;

Re 24-03-64

Madame Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le conseil autorise la MRC Mékinac à retenir les services de l'organisme La Brouette pour l'accompagner dans la démarche d'implantation des tours à jardin sur son territoire et d'autoriser Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tout document afférant à ce projet.

17. Acceptation de la proposition d'Absolu pour la conception d'une brochure pour Tourisme Mékinac

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Firme Absolu pour la conception de la brochure de Tourisme Mékinac à la suite de la nouvelle image de marque, au coût total de 35 000\$ avant taxes;

Re 24-03-65

Monsieur Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'autoriser Nathalie Groleau, directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la MRC de Mékinac tout document afférant à ce projet. Cette somme sera prélevée à même le budget du tourisme.

18. Avis de conformité du règlement numéro 2024-01 modifiant le règlement de démolition de Trois-Rives

CONSIDÉRANT le schéma d'aménagement révisé de la Municipalité régionale de comté de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Trois-Rives a transmis à la MRC, pour approbation, comme prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) le règlement suivant :

- Règlement numéro 2024-01 modifiant le règlement de démolition numéro 2023-02;

Re 24-03-66

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires que le Conseil de la MRC de Mékinac approuve :

- Le règlement numéro 2024-01 modifiant le règlement de démolition numéro 2023-02;

et autorise la greffière-trésorière, madame Nathalie Groleau, à délivrer un certificat de conformité.

19. Remerciement au Bulletin Mékinac/Des Chenaux

CONSIDÉRANT la fin de la parution du Bulletin Mékinac;

CONSIDÉRANT que les maires de la MRC de Mékinac expriment leur tristesse face à la fin de la publication du journal, reconnaissant l'importance de disposer d'une voix médiatique locale pour refléter les préoccupations et les réalisations de notre communauté;

CONSIDÉRANT la couverture médiatique exercée par le journaliste monsieur Réjean Martin;

CONSIDÉRANT son dévouement à informer le public et son engagement envers notre territoire;

Re 24-03-67

Madame Lise Roy Guillemette, mairesse de Trois-Rives propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de remercier chaleureusement monsieur Réjean Martin pour toutes ces années à couvrir l'actualité de Mékinac.

20. Varia

a) Adoption du deuxième projet de règlement de contrôle intérimaire numéro 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 22 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que le projet de règlement 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac a été déposé au cours de la même séance;

Re 24-03-68

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires d'adopter le deuxième projet du règlement 2023-194 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac, tel que présenté.

Nomination d'un Comité Transport

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de regarder la possibilité d'intégrer le service de transport collectif et adapté au sein de la MRC afin d'optimiser ce service auprès de la population de Mékinac;

CONSIDÉRANT la présentation des choix qui s'offrent à la MRC par Mikael Boucher, directeur général adjoint, et qu'il y a lieu de former un comité afin d'avoir un avis sur les orientations à prendre dans ce dossier;

Re 24-03-69

Monsieur Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban, Nathalie Groleau, directrice générale, Mikael Boucher, directeur général adjoint, Nadia Moreau, directrice du service de développement économique, Alexis Rheault, coordonnateur à la vitalisation et aux communications sur le comité Transport.

Comité de négociation de la convention collective

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un comité afin de participer à la négociation de la convention collective qui arrive à échéance au 31 décembre 2024;

Re 24-03-70

Monsieur Éric Blouin, maire de Sainte-Thècle propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de nommer Caroline Clément, mairesse de Grandes-Piles et Marcel Picard, maire de Notre-Dame-de-Montauban, Nathalie Groleau, directrice générale, Mikael Boucher, directeur général adjoint, Christine Jugan, trésorière au comité formé pour la négociation de la convention collective.

21. Questions de l'assemblée

Environ 48 personnes sont présentes et questionnent le conseil sur le projet d'implantation d'un parc éolien.

22. Levée de l'assemblée

Re 24-03-71

Madame Annie Pronovost, mairesse de Saint-Tite propose, et il est résolu à l'unanimité des maires de lever la séance.

Préfet

Greffière-trésorière